

A. LEPETIT
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : Parc Eco Normandie
3 rue des Frères Wright
76430 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
358 501 203 RCS LE HAVRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 186 569,96 euros de la manière suivante :

Somme à affecter :

Bénéfice de l'exercice	186 569,96 euros
------------------------	------------------

Affectation :

- A titre de dividendes aux associés à concurrence de	100 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
- Le solde, soit	86 569,96 euros
En totalité au compte " <i>autres réserves</i> ".	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une

attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2024 :

Dividendes de 96 000 euros soit 96,00 € par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 96 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2023 :

Dividendes de 60 000 euros soit 60,00 € par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 60 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2022 :

Dividendes de 60 000 euros soit 60,00 € par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 60 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Pour copie conforme.
La Présidente.*



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.LEPETIT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :180 000.....)	DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 294	18 294
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	310 597	310 458
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	186 570	96 138
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	695 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	123 238	261 279
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	(5 921)	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	978 276	916 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	237 789	130 155
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	195 291	37 964
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 528 674	1 345 878
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 224 134	1 950 769
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 499 689	1 222 640
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS A.LEPETIT		Exercice N		Exercice (N-1)					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 005 801	FB	920 157	FC	2 925 958	2 386 664	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	747 392	FH	167 811	FI	915 203	735 470	
		FJ	2 753 193	FK	1 087 968	FL	3 841 161	3 122 134	
	Chiffres d'affaires nets*					FM	(8 422)	(35 573)	
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP	7 808	19 990	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FI			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FQ	1 268	184	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 841 815	3 106 735		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 042 715	1 635 066	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	3 093	57 330	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 439	2 780	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	741 986	643 405	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 870	23 921	
	Salaires et traitements *					FY	555 562	452 388	
	Cotisations sociales (10)					FZ	190 941	155 706	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	8 939	17 705
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	33 977	11 430
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI			
	Autres charges (12)					GE	4	11	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 612 526	2 999 741	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	229 289	106 994		
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI			
	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 462	16 312		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	9 300			
	Reprises sur dépréciations				GM				
	Différences positives de change				GN	21			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO				
Produits des cessions d'immobilisations financières				G2					
Total des produits financiers (V)					GP	10 783	16 312		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 809	2 739	
	Différences négatives de change					GS	152	47	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	3 961	2 786		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	6 822	13 526		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	236 111	120 519		

Désignation de l'entreprise SAS A.LEPETIT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD 9 231	1 998	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH 2 249		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 6 982	1 998	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 56 523	26 379	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 861 829	3 125 045	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 675 259	3 028 907	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 186 570	96 138	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG 9 231	1 714	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH 2 249		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IX		
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RC		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A4		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	PRODUITS EXCEPTIONNELS/EXERCICES ANTERIEURS		2 249	9 231
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
REGULARISATIONS DIVERSES		2 249	9 231	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 224 134** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 861 829** euros et un total **charges** de **3 675 259** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **186 570** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	13 655				13 655	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 655				13 655	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	59 547				59 547	
	Instal technique, matériel outillage industriels	114 290		27 354		141 644	
	Instal., agencement, aménagement divers	39 113				39 113	
	Matériel de transport	22 395		16 235		38 630	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 038		4 703		12 741	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		243 382		48 292		291 674	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 350				9 350	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 350				9 350	
TOTAL		266 387		48 292		314 679	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		4 127			4 127
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			4 127			4 127
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		59 547			59 547
	Instal technique, matériel outillage industriels		101 625	7 516		109 140
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		39 113			39 113
	Matériel de transport		21 765	1 156		22 921
	Matériel de bureau, mobilier		8 038	267		8 305
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			230 087	8 939		239 026
TOTAL			234 214	8 939		243 152

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	12 507	27 258	4 091	35 673
	Sur comptes clients	64 287	6 719	3 717	67 289
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	76 793	33 977	7 808	102 962
	TOTAL GENERAL	76 793	33 977	7 808	102 962
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			33 977	7 808	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 350	9 350	
	Clients douteux ou litigieux	65 186	65 186	
	Autres créances clients	1 126 247	1 126 247	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	100 760	100 760	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	20 921	20 921	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	9 939	9 939	
TOTAL DES CREANCES		1 332 402	1 332 402	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	123 238	88 332	34 907	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	978 276	978 276		
	Personnel et comptes rattachés	102 185	102 185		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 452	62 452		
	Impôts sur les bénéfices	30 143	30 143		
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 764	34 764		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 245	8 245		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	195 291	195 291		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 534 595	1 499 689	34 907	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		138 041			

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		5 857	(5 857)	100,0
Autres créances	17 271	10 559	6 712	63,57
TOTAL	17 271	16 416	855	5,21

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 720	406 181	(184 461)	-45,41
Dettes fiscales et sociales	140 865	75 782	65 083	85,88
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	168 782	384	168 398	N/S
TOTAL	531 368	482 347	49 020	10,16

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	9 939	4 812	5 127	106,5
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	9 939	4 812	5 127	106,5

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	180,0000	180 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	180,0000	180 000,00